



Énoncé sur l'esclavage moderne et la traite de personnes

Table des matières

1. Structure, activités et chaîne d’approvisionnement	4
a) Structure et activités	4
b) Chaîne d’approvisionnement	5
c) Système de gestion des fournisseurs	5
2. Risques	6
a) Évaluation des risques en matière d’intégrité	6
b) Main d’œuvre spécialisée et générale	6
c) Processus de recrutement	6
3. Actions	6
a) Politiques et procédures	6
b) Contrôle préalable	7
c) Devoir de signalement	7
4. Formation et sensibilisation	8
a) Formation	8
b) Sensibilisation	8
5. Initiatives mondiales et pratiques exemplaires	8
a) Pacte mondial de l’ONU	8
b) Engagement des parties prenantes	8
6. Efficacité	9
Cadre de contrôle de la conformité	9
7. Notre engagement	9
8. Approbation	10



Chez AtkinsRéalis, nous ne nous rendons pas sciemment complices de violations des droits de la personne. Nous déployons nos efforts pour prévenir le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite des personnes, y compris dans notre chaîne d'approvisionnement, et nous nous employons à protéger les personnes qui travaillent directement ou indirectement pour AtkinsRéalis contre toute forme de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite des personnes.

Le présent énoncé a trait à l'exercice financier du Groupe SNC-Lavalin inc., faisant affaire sous le nom d'AtkinsRéalis (« AtkinsRéalis »), qui a pris fin le 31 décembre 2023 et qui est effectué conformément à l'article 11(4)b(ii) de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) et l'article 54 de la *Modern Slavery Act 2015* (R.-U.).



1. Structure, activités et chaîne d'approvisionnement

a) Structure et activités

Nous sommes AtkinsRéalis, chef de file mondial de la conception, de l'ingénierie et de la gestion de projet. Nous relierons les gens, les données et la technologie pour transformer les infrastructures et les systèmes énergétiques du monde. Ensemble, avec nos partenaires, nos clients et notre équipe mondiale de consultants, concepteurs, ingénieurs et gestionnaires de projet, nous pouvons changer le monde.

Notre raison d'être et nos valeurs d'entreprise nous dictent la façon d'offrir de la valeur à nos clients, de gérer les ressources et d'innover. Nous sommes fiers de notre approche inclusive, diversifiée et énergique et notre culture est ouverte, fondée sur nos valeurs : sécurité, intégrité, innovation, collaboration et excellence.

Marchés

De la conception de villes entières à la construction de centrales nucléaires et à la transformation de systèmes de production, nous centrons notre travail dans les secteurs qui ont le plus d'impact sur nos modes de vie et les ressources que nous puisons de la planète.



Transports

- Transports ferroviaires et collectifs
- Routes
- Aviation
- Ports



Énergie nucléaire

- Nouvelles installations
- Soutien aux réacteurs et prolongement de durée de vie
- Assainissement environnemental



Bâtiments et lieux

- Villes et collectivités
- Infrastructures sociales
- Immeubles commerciaux
- Propriétés résidentielles



Eau

- Services publics de l'eau et des eaux usées
- Traitement et ressources hydriques
- Protection réglementation et résilience de l'environnement



Minéraux et métaux

- Minéraux
- Métaux



Défense

- Aérospatiale
- Défense
- Sécurité



Installations industrielles

- Sciences de la vie / Pharmaceutique
- Industrie de pointe / Fabrication de haute technologie
- Fabrication générale

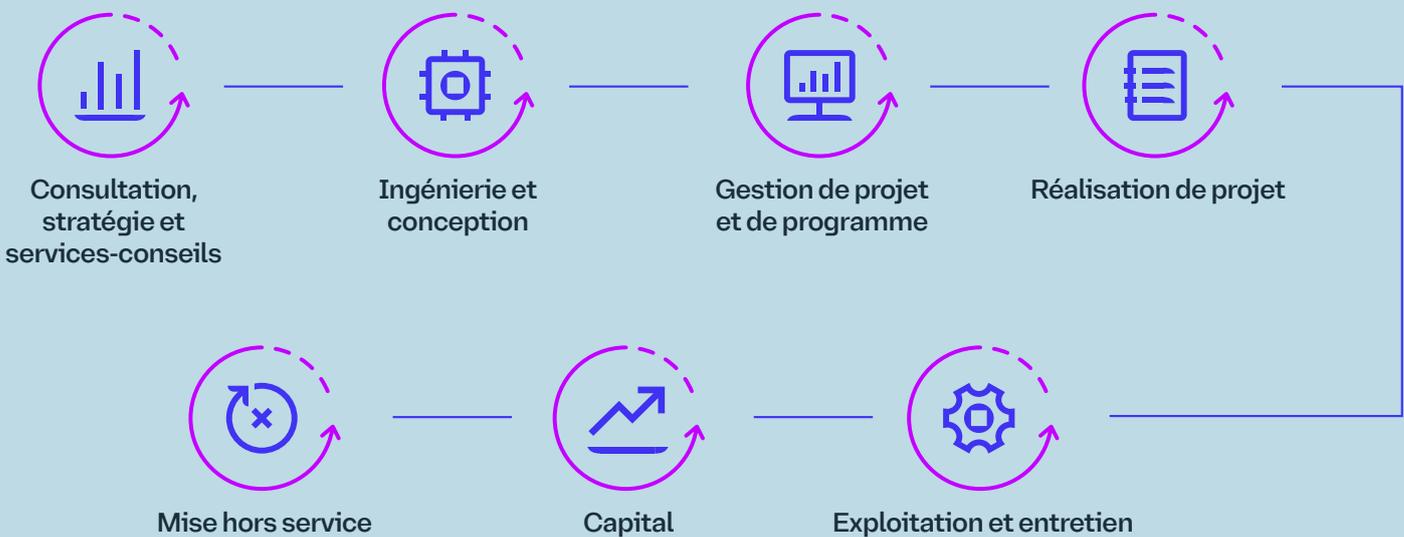


Énergie et Énergie renouvelable

- Réseaux électriques
- Hydroélectricité et barrages
- Énergies et technologies de remplacement

Services

Notre engagement à adopter une vision globale des programmes de développement d'envergure nous permet de diriger n'importe quelle phase d'un projet et de nous assurer que notre personnel a une vue d'ensemble du travail, peu importe à quelle étape nous prenons part, de sorte à mieux guider nos clients et nos partenaires.



b) Chaîne d'approvisionnement

Nous reconnaissons que nos chaînes d'approvisionnement comportent des risques de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes. Cet environnement est en constante évolution, car notre entreprise exerce ses activités dans de nombreuses régions et industries. Selon les exigences de chaque projet, les participants à ces chaînes d'approvisionnement peuvent comprendre des sous-traitants, des fournisseurs d'équipement et de matériaux, des courtiers en main-d'œuvre, des agences de recrutement et divers fournisseurs de services spécialisés.

c) Système de gestion des fournisseurs

AtkinsRéalis met en œuvre le Système de gestion des fournisseurs. Ce système améliorera la visibilité que nous avons sur notre chaîne d'approvisionnement, normalisera la vérification des fournisseurs, améliorera le contrôle préalable et assurera l'uniformité pendant la phase d'intégration.

2. Risques

a) Évaluation des risques en matière d'intégrité

L'évaluation des risques en matière d'intégrité (ERI) est conçue pour nous aider à mieux comprendre les risques auxquels nos activités d'exploitation peuvent faire face. L'objectif est de :

- produire de l'information ciblée et exploitable au moment de définir les risques;
- déterminer les mesures correctives connexes au sein de l'organisation;
- permettre à l'équipe de direction de vérifier périodiquement l'état d'avancement des mesures correctives.

Nous ciblons les pays à l'aide d'indicateurs de risque clés, y compris le nombre d'employés, l'indice de perception de la corruption de Transparency International, les mesures d'application de la FCPA et de l'UKBA, les revenus par pays, l'indice mondial de l'esclavage et le nombre total de la main-d'œuvre spécialisée.

Dans ces pays sélectionnés, nous distribuons aux principaux gestionnaires une enquête portant sur les risques de pots-de-vin et de corruption, l'esclavage moderne, les lois antitrust, le lobbying et la conformité des données. Les résultats sont ensuite résumés et discutés avec les équipes de direction et de gestion opérationnelle. Nous effectuons des évaluations des risques en matière d'intégrité tous les 18 mois pour identifier les nouveaux risques.

b) Main-d'œuvre spécialisée et générale

Nous reconnaissons les risques auxquels est exposée la main-d'œuvre spécialisée et générale, en particulier les travailleurs migrants. Les travailleurs migrants sont plus vulnérables au travail forcé. Ils manquent souvent d'accès à l'information et font face à la barrière de la langue. Par conséquent, nous fournissons de la documentation et des voies de communication multilingues, et nous effectuons régulièrement des visites sur place.

c) Processus de recrutement

Nous reconnaissons que le processus de recrutement, y compris le recours à des agences de recrutement ou de placement, peut poser des risques liés au travail forcé. Nous travaillons et collaborons avec nos agences de recrutement et de placement pour nous assurer qu'il n'est pas demandé aux candidats et candidates de payer des frais ou d'assumer des coûts, qu'aucun document n'est retenu et que toutes les lois applicables et les normes de l'industrie relatives au salaire des employés, aux heures de travail et à l'âge minimum sont respectées.

3. Actions

a) Politiques et procédures

Afin d'assurer la transparence du processus, AtkinsRéalis met tous les documents de gouvernance à la disposition des employés et les principaux documents de gouvernance en lien avec l'intégrité à la disposition du grand public.

Code de conduite

Notre [Code de conduite](#) explique nos valeurs et comprend une section consacrée à l'esclavage moderne. Il établit les normes et la façon dont nous nous conduisons avec une intégrité inébranlable dans tout ce que nous réalisons. Le respect du Code de conduite est obligatoire pour tout le personnel.

Politique relative aux droits de la personne

Notre [Politique relative aux droits de la personne](#) expose nos attentes et nos lignes directrices, y compris l'interdiction de toutes les formes d'esclavage moderne, de travail forcé et de travail des enfants. Nous permettons au personnel de mettre fin à leur emploi, avec un préavis approprié, veillons à ce que les employés conservent le libre accès à leurs documents légaux, couvrons les frais de recrutement et de placement, interdisons les pratiques obligatoires et abusives en matière d'heures supplémentaires, assurons le versement des salaires dans un délai raisonnable, et respectons la liberté d'association et le droit à la représentation du personnel.

Procédure Conformité

Notre personnel est le représentant de première ligne de notre valeur d'intégrité. Nous avons une [procédure Conformité](#) qui applique les principes énoncés dans notre Code de Conduite à nos activités couvrant la corruption, les pots-de-vin, les partenaires d'affaires et les fournisseurs, les cadeaux et marques d'hospitalité, les paiements de facilitation, la réglementation antitrust et la concurrence, les contributions politiques, le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et le devoir de signalement.

Fournisseurs et Contreparties

Nous menons nos activités avec intégrité et nous nous attendons à ce que nos fournisseurs, nos sous-traitants et nos consultants respectent nos valeurs et nos normes d'éthique. Le [Code de conduite des fournisseurs](#) et le [Code de conduite des contreparties](#) présentent nos attentes et nos principes directeurs, y compris ceux liés aux droits de la personne, à l'esclavage moderne et à la traite de personnes, que nos partenaires doivent accepter et respecter.

Ressources humaines

Nos documents de gouvernance des ressources humaines visant à protéger notre personnel et les candidats et candidates contre l'esclavage moderne et la traite de personnes, et favorisent l'égalité, la diversité et l'inclusion. Il s'agit notamment de la [Politique de ressources humaines](#), de la [Procédure sur la discrimination, le harcèlement et la violence en milieu de travail](#) et de la [Politique en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion](#).

b) Contrôle préalable

Chez AtkinsRéalis, nous nous attendons à ce que les tiers partagent nos valeurs, agissent avec intégrité et se conforment à toutes les lois et tous les règlements applicables. Avant de prendre tout engagement avec des tiers, nous effectuons des contrôles préalables et des vérifications fondés sur les risques :

- Nos contrôles d'intégrité permettent de vérifier si un tiers figure sur les listes de surveillance (y compris les listes de refus et de sanctions). Avant que nous décidions de nous engager avec un tiers, nous procédons également à la recherche de couverture médiatique négative et l'analyse de l'information accessible au public pour vérifier si une entité appartenant à l'État ou une personne politiquement exposée a des antécédents en matière de corruption, de collusion, de fraude ou de violation des droits du travail/droits de la personne, ou si elle figure sur notre liste de référence.
- Les fournisseurs font l'objet d'un contrôle rigoureux à l'aide de divers outils et bases de données et d'une surveillance continue.
- Tous les clients des projets internationaux font l'objet d'un contrôle d'intégrité.

- Les partenaires d'affaires qui agissent à titre d'intermédiaires en notre nom sont également évalués. Sur la base d'indicateurs de risque définis, tels que le risque de corruption dans le pays où le travail est entrepris, une cote de risque est spécifiée pour chaque opération. La cote de risque détermine les mesures subséquentes (p. ex., un contrôle préalable, des exigences d'approbation et des clauses contractuelles obligatoires) prises à l'égard des partenaires d'affaires.
- Les contreparties et les fournisseurs doivent accepter les dispositions contractuelles relatives à l'intégrité et respecter notre Code de conduite des contreparties et notre Code de conduite des fournisseurs.

c) Devoir de signalement

Chez AtkinsRéalis, tous les employés, les fournisseurs et les contreparties ont le devoir de signaler toute infraction connue ou soupçonnée au Code de conduite ou aux documents de gouvernance, de même que toute infraction aux lois, aux règles ou aux règlements applicables. Ces exigences sont énoncées dans notre Code de conduite, dans notre procédure Conformité et dans notre Code de conduite des fournisseurs.

Nous fournissons un canal de signalement confidentiel et anonyme par l'entremise d'un [fournisseur de services externe](#).

Ce canal permet au personnel d'AtkinsRéalis et à des tiers de signaler des préoccupations en matière d'éthique et de conformité, y compris celles liées au travail forcé, au travail des enfants, à l'esclavage moderne et à la traite de personnes, et est doté d'un personnel multilingue afin d'aider des personnes de partout dans le monde.

Nous veillons à ce que le personnel puisse signaler les préoccupations ou les allégations d'actes répréhensibles, sans crainte de représailles, quelles que soient les normes et la culture locales. Nous examinons toutes les questions signalées et enquêtons au besoin, dans un délai raisonnable.

4. Formation et sensibilisation

a) Formation

Chaque année, les employés d'AtkinsRéalis de tous les échelons complètent une certification obligatoire visant à garantir que le Code de conduite est bien compris et appliqué.

Quant à notre main-d'œuvre spécialisée et générale, nous fournissons des informations à l'aide de présentations d'intégration, d'affiches et de pictogrammes spécialement conçus. La boîte à outils sur l'esclavage moderne et la traite de personnes (qui comprend des affiches et un guide d'orientation) fournit un résumé de nos principes en matière d'esclavage moderne et de traite de personnes. Elle donne des exemples concrets et des conseils sur la façon de signaler toute infraction présumée ou connue.

Pour accroître la sensibilisation, le personnel clé reçoit une formation supplémentaire sur l'identification des risques d'esclavage moderne et de traite de personnes dans notre chaîne d'approvisionnement et à l'interne. La formation est offerte à tous les employés, et les gestionnaires ont le pouvoir discrétionnaire de l'attribuer à leurs équipes respectives.

b) Sensibilisation

Dans le cadre de la Journée mondiale de la lutte contre la traite d'êtres humains, AtkinsRéalis a déployé, en août 2023, un module de sensibilisation interactif pour repérer les signes d'esclavage moderne potentiel et donner des conseils pratiques sur ce qu'il faut faire le cas échéant.

5. Initiatives mondiales et pratiques exemplaires

a) Pacte mondial de l'ONU

AtkinsRéalis est signataire du Pacte mondial de l'ONU depuis 2015, ce qui signifie que nous devons agir de manière à au moins assumer les responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de la personne, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

b) Engagement des parties prenantes

AtkinsRéalis est membre du Modern Slavery Council de la Business Services Association. Situé au Royaume-Uni, le Modern Slavery Council a pour objectif de mettre l'accent sur l'esclavage moderne dans les industries et de faire en sorte qu'elles continuent de s'en préoccuper, en particulier du point de vue des achats et de la chaîne d'approvisionnement, et de s'attaquer à l'esclavage moderne dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement de ses membres au Royaume-Uni.

6. Efficacité

Le suivi de l'efficacité de nos actions est un élément clé pour atténuer le risque de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes. Nous croyons qu'il faut diffuser le message, donner le ton et veiller à ce que tout acte présumé de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes soit traité en conséquence.

Nous examinons toutes les questions signalées et enquêtons au besoin, dans un délai raisonnable, et nous effectuons le suivi des séances de formation obligatoires de nos employés et des processus de vérification afin de repérer, de cerner et de corriger les faiblesses ou les risques potentiels.

Cadre de contrôle de la conformité

AtkinsRéalis utilise son cadre de contrôle de la conformité (« CCC ») pour tester et surveiller les contrôles internes de son Programme d'intégrité. Sous la direction de notre équipe des enquêtes d'intégrité, le CCC évalue les contrôles clés pour déterminer si le Programme d'intégrité a été mis en œuvre de façon efficace. Cette évaluation couvre la conception (c.-à-d. si le contrôle atténue le risque identifié en matière de conformité) et son efficacité opérationnelle (c.-à-d. si le contrôle fonctionne comme prévu). Les procédures de contrôle sont mises à l'essai sur la base d'un échantillon, conformément à la méthodologie de notre service de l'Audit interne, et la taille des échantillons est déterminée en fonction de la fréquence des contrôles.

7. Notre engagement

Chez AtkinsRéalis, nous ne nous rendons pas sciemment complices de violations des droits de la personne. Nous déployons nos efforts pour prévenir le travail forcé, le travail des enfants, l'esclavage moderne et la traite de personnes, y compris dans notre chaîne d'approvisionnement, et nous nous employons à protéger les personnes qui travaillent directement ou indirectement pour AtkinsRéalis contre toute forme de travail forcé, de travail des enfants, d'esclavage moderne et de traite de personnes.

8. Approbation

Cet énoncé s'applique à AtkinsRéalis, ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales. Il a été approuvé par le conseil d'administration d'AtkinsRéalis et est signé par le président et chef de la direction d'AtkinsRéalis et membre de son conseil d'administration.

Conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada), les entités suivantes sont visées par le rapport :

Groupe SNC-Lavalin inc.

AtkinsRéalis Canada inc.

AtkinsRéalis Operations & Maintenance inc.

AtkinsRéalis Grands Projets inc.

Candu Energy inc.

SNC-Lavalin Nucléaire inc.

Protrans BC Operations Ltd.

Conformément aux exigences de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada), et en particulier de l'article 11 de cette loi, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.



IAN L. EDWARDS

Président et chef de la direction,
et au nom du conseil
d'administration

J'ai le pouvoir de lier AtkinsRéalis

1^{er} mars 2024

